

Le pêcheur, cette espèce en voie de disparition

PROFESSION | Face aux ressources du lac Léman, l'Etat cherche de nouveaux pêcheurs. Un métier dont l'exercice est semé d'embûches.



© Chantal Dervey | Christophe Liechti, pêcheur à Villeneuve depuis deux ans.

Manon Germond | 14.12.2011 | 22:30

Mille tonnes de poissons sont pêchées chaque année. Pourtant, le lac en regorge encore. Selon le règlement suisse, 84 pêcheurs professionnels pourraient en exploiter les ressources. A ce jour, ils ne sont que 53. La Commission intercantonale de la pêche dans le lac Léman lance donc un appel d'offres, afin de délivrer huit nouveaux permis professionnels. Et pourquoi pas 31? «Nous avons conscience qu'il y a un problème de places (*ndlr*: cabanes de pêcheurs) pour exercer la profession», indique Frédéric Hofmann, conservateur cantonal de la pêche et des milieux aquatiques. De quoi compliquer la venue de la relève.

Le dernier appel d'offres date d'il y a deux ans. C'était à cette occasion que Christophe Liechti avait vécu un changement de cap radical. Ce père de famille de Villeneuve avait quitté le management pour la pêche, préférant un réveil matinal et le grand air, au stress du bureau. «Ce n'est pas un métier où je peux devenir riche, mais j'arrive à gagner ma vie honnêtement. C'est la passion qui dicte mes journées», indique-t-il avec satisfaction.

Aujourd'hui, Christophe Liechti possède son propre magasin et livre dans plusieurs commerces de la région. Il ne remet pas en doute son choix, mais pour y arriver, il a dû contourner un certain nombre d'obstacles: se faire sa place dans un milieu de «bourrus», investir dans un équipement professionnel ou encore trouver un local.

Mauvaises finances

«Pour la beauté du métier»

Michel Beausire, un ancien du milieu, témoigne. «Les charges sont énormes et le matériel est onéreux, confirme-t-il. C'est difficile avec une famille à charge.» Après quatre années d'activité, ce pêcheur professionnel a posé sa barque. En 2000, il s'était associé à son père – professionnel depuis quarante ans – dans une petite société à Morges. Des raisons financières l'ont toutefois poussé à se reconverter. Aujourd'hui nostalgique, il confie avoir fait une croix sur cette activité lacustre en tant que travail. Il ne regrette toutefois pas d'avoir essayé pour «la beauté du métier».

Dans la profession, les pêcheurs dénoncent le manque de locaux à proximité du lac pour ranger les filets, tailler le poisson et préparer les livraisons (lire ci-dessous). «La réglementation contraste avec la réalité du terrain», admet Frédéric Hofmann. Exerçant le métier de longue date, Henri-Daniel Champier se souvient de la fin des années 1970, une époque plus favorable où les pêcheries se transmettaient de main en main. «Maintenant vous devez vous débrouiller. Et si vous n'avez pas d'infrastructure, vous ne pouvez pas exercer», relève celui qui a obtenu la dernière pêcherie de Clarens. Pour lui, le canton devrait protéger et réserver certaines zones pour cette occupation. Aujourd'hui, les communes et les cantons n'ont aucune obligation de fournir des zones dévolues aux installations de cette activité.

Pourquoi donc délivrer des permis professionnels alors qu'il y a un manque d'infrastructures? «Nous avons besoin de relève. Ces nouvelles exploitations visent à renouveler les départs à la retraite. Il y aura forcément des places», détaille encore Frédéric Hofmann. Pour le conservateur, le maintien des espaces pour les pêcheurs professionnels est également du ressort des autorités communales et des gestionnaires de ports.

En 2012 le règlement de pêche devrait revoir à la baisse le nombre d'exploitants. Mais d'ici là, huit candidats peuvent s'annoncer pour l'examen. La pêche aux pêcheurs est donc ouverte.

Les places se font rarissimes dans les communes

De nouveaux pêcheurs certes, mais où vont-ils pouvoir exercer? Autour du bassin lémanique les communes partagent un même point de vue: le métier doit être préservé, mais les places manquent. «Nous ne sommes pas tenus d'offrir des espaces aux pêcheurs professionnels, indique Marcel Martin, municipal en charge du Port à Vevey. Mais nous souhaitons conserver une pêcherie.» A ce jour, la ville ne compte qu'un seul pêcheur professionnel. Mais la parcelle communale sur laquelle il est installé a été vendue. De nouvelles places sont-elles envisageables? Le municipal reste prudent: «Cela devrait faire l'objet d'une discussion, mais la possibilité d'avoir des locaux est un souci.»

Un manque d'infrastructure et des terrains trop chers. La réalité est la même dans de nombreuses autres communes du bord du lac. Morges compte actuellement un pêcheur professionnel à la Blancherie et trois autres sur une parcelle partagée avec la commune de Tolochenaz. Là encore l'avenir relève de l'inconnu: le terrain de la Blancherie tend à «se développer». Est-ce que les activités seront déplacées? La question reste en suspens. Et Vincent Jaques, municipal en charge du Port, reconnaît que «les activités de pêche ne tendent pas à se développer à Morges». A Villeneuve, c'est la même pénurie de places. Michel Oguey, le municipal qui s'occupe du Port, invoque des raisons économiques. La ville compte déjà deux jeunes professionnels récemment installés. Pour le municipal, un troisième serait de trop.

A Nyon, la ville est fière de son village de pêcheurs. Il existe cinq concessions sur lesquelles les professionnels peuvent construire leurs cabanes. Toutes sont pourtant déjà attribuées et l'installation de nouveaux arrivants paraît difficile. «C'est comme les biens immobiliers. Nous avons eu plusieurs demandes et à chaque fois ça a été assez chaud», confie Christian Gander, responsable de la gérance Burnier en charge des biens immobiliers de la ville.